Image not found or type unknown

Question sur un huissier de justice

Par **roman1101**, le **07/12/2015** à **18:42**

Bonsoir,

J'ai du prendre un huissier de justice pour faire executer une décision de justice contre une ancienne amie.

l'huissier m'a demandé de payer 100 euros en lui fournissant un maximum de renseignement sur la personne.

Je lui ai fourni adresse, téléphone, adresse de son travail, adresse de sa banque plus les numéros de téléphone.

l'huissier a envoyé une injonction de payer, car après les 2 mois, nous n'avions toujours pas nouvelles.

l'huissier me dit que la personne a bloqué son compte et donc elle me demande de payer 80 euros en plus et que si elle doit faire une saisie sur les biens, cela va me revenir encore plus cher!!!

Est-ce normal de payer autant pour le peu d'avancé dans cette affaire??? sachant que la personne me doit 540 euros.

Que puis-je faire pour récupérer cet argent sans en perdre trop non plus car cela ve me revenir aussi cher!!!!

Merci d'avance

Cordialement

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés